

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Il faut appeler un chat un chat. Tout en restant nettement l'organisation que les salarié-es ont placée en tête dans la fonction publique territoriale et dans la fonction publique hospitalière, la CGT a enregistré un recul significatif au niveau national pour l'ensemble des 3 versants de la fonction publique (voir Antidote hebdo 197).

Mais, comme toujours s'agissant de moyenne, ce résultat recouvre des situations contrastées. Le constat vaut également dans le périmètre de la DGFIP.

Si l'on prend le vote le plus significatif, celui des comités techniques, la CGT perd 4,8 % au CT ministériel, toutes directions confondues (DRFiP, Douanes, Insee etc...). Pour la seule DRFiP, la perte est de 2,2 %.

En Loire-Atlantique, en CT local, cette perte est nettement plus limitée à la DRFiP (1,6 %) tandis que la CGT progresse fortement à la TGE. Pour la Dircofi et la Tour Bretagne il n'y a pas de données départementales.

En termes de sièges, aucun changement à la DRFiP, ni pour la CGT, ni pour les autres organisations syndicales.

La CGT obtient 3 sièges en CTL, 1 siège en CAPL A, 2 sièges en CAPL B et 2 sièges en CAPL C.

A la TGE, la CGT obtient 2 sièges en CTL (+ 1), 2 sièges en CAPL B (+1) et un siège en CAPL C (inchangé).

Les résultats détaillés ainsi que la liste de nos élu-es sont en ligne sur notre site local : www.financespubliques.cgt.fr/44/

Suivant les directions, les évolutions dans un sens ou dans l'autre peuvent être fortes, en fonction du contexte local.

Ainsi la CGT progresse et enregistre ses meilleurs résultats là où des luttes gagnantes ont eu lieu : départements et directions où sont implantés les centres d'encaissement (voir Antidote hebdo 151 et 154), Bouches-du-Rhône etc...

Il serait donc réducteur d'expliquer nos reculs uniquement par les pratiques douteuses de quelques responsables opportunément distillées dans la presse à la veille du scrutin.

Dans le contexte de matraquage de l'idée qu'il n'y aurait pas d'alternative à l'austérité, nous avons insuffisamment su convaincre et transmettre ce à quoi nous croyons : que les salariés doivent être acteurs et décideurs de l'action syndicale, que la CGT n'a rien d'un service après-vente ou d'une agence commerciale qui propose des solutions clés en main. Pour reprendre l'image utilisée par nos camarades du Bas-Rhin, pour avancer la CGT fournit la bicyclette mais ne peut en aucun cas se substituer au cycliste.

Cette position peut paraître inconfortable, mais nous ne la renierons jamais, et jamais la CGT n'entrera dans la démarche d'un simple fournisseur de service ou de fausse solution en « package ».

À DIMANCHE, AU BOULOT !

La communauté urbaine de Nantes a souhaité autoriser l'ouverture des commerces les dimanches 14 et 21 décembre, chose que Medef et Cfdt se sont empressés de concrétiser par un accord.

A Saint-Nazaire, le maire ne s'embarrasse même pas d'un semblant de concertation pour autoriser cette ouverture.

Le projet de loi Macron prévoit l'extension du travail dominical dans les commerces de 5 à 12 fois par an.

Or, tout le monde sait que ce qui est dépensé le dimanche ne l'est pas le lundi ou le samedi.

L'objectif premier du Medef, ce n'est donc pas de faire du chiffre d'affaires. C'est d'écorner un peu plus les garanties

collectives des salarié-es.

Demain, quand le travail du dimanche sera banalisé, il n'y aura plus de majoration de salaire ou de prétendu volontariat (peut-on d'ailleurs être réellement volontaire quand on est en position de subordination ?).

Par effet domino, le travail le dimanche sera la norme.

Car l'argument étant la disponibilité de la clientèle, on en viendra bientôt à demander l'ouverture dominicale des banques, des cabinets d'assurances, etc...

NON à l'ouverture des magasins le dimanche !



Et les administrations dans tout cela ? Pas concernées ?

Notons d'abord que c'est dans la fonction publique que l'on travaille actuellement le plus souvent le dimanche, pour des raisons évidentes de santé (hôpitaux...) ou de sécurité (police, pompiers...).

Avec des contreparties qui risqueraient de disparaître en cas de généralisation.

Pour les autres services, le site internet de Ouest France, (05/09), sous le titre provocateur « Travail dominical. Et si les administrations

ouvraient le dimanche ? », se réfère pour cela aux déclarations du ministre Thierry Mandon. (voir [ici](#) en lien direct) Petit extrait de l'article : « Si l'ouverture des services administratifs le dimanche n'est pas d'une impérieuse nécessité, on pourrait tout de même imaginer des plages horaires plus adaptées à l'emploi du temps des usagers. **Une permanence jusqu'à 20 heures au Trésor public deux ou trois jours par semaine.** Une ouverture le samedi matin des préfectures. La simplification administrative ne passe pas uniquement par une dématérialisation des démarches ».

Savoureuse déclaration au moment où l'on réduit les horaires d'ouverture au public dans nos services, et où l'on promeut le tout numérique !

L'ouverture des commerces du dimanche n'est qu'une étape dans le démantèlement de nos droits et de notre mode de vie. La meilleure réponse à cela c'est : personne dans les magasins le dimanche. Discutons avec nos proches pour les convaincre de boycotter tous ensemble ces ouvertures.

MUTATIONS

Les instructions nationales sont maintenant connues.

Le mouvement 2015 sera le premier mouvement réellement unifié pour l'ensemble des catégories A, B et C des deux ex-filières. En théorie, tous les postes seront ouverts de manière indifférenciée, quelque soit la filière d'origine. Le choix des possible serait donc plus étendu.

Attention cependant à ne pas s'emballer... et aux demandes mal ficelées, d'autant que la notion de RAN est nouvelle pour tous, que l'on soit originaire de la filière gestion publique ou de la filière fiscale.

Pour vous aider dans la rédaction de vos demandes, la CGT tiendra des permanences sur différents sites en janvier. Ses élu-es et militant-es peuvent également être contacté-es directement.

Les résultats de la souscription de la CGT Finances Publiques sont en ligne [ici](#). A vos billets, merci aux souscripteurs et bravo aux heureux gagnants !

